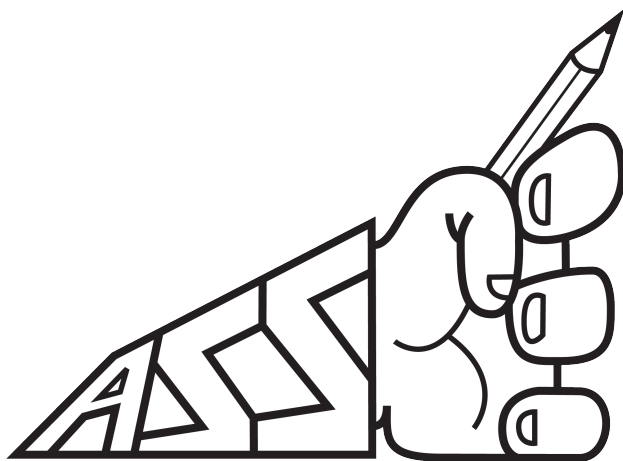


Conseil de Coordination

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Le 6 septembre 2007
À l'Université du Québec à Montréal**

Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Suivi des Comités et Conseils

3.0 Retour sur le Congrès

4.0 Femmes

5.0 Plan d'action

5.1 Camp de formation

5.2 Actions

5.3 Mobilisations

5.4 Grève

6.0 Matériel d'information

7.0 Recherches

8.0 Prochaine réunion

9.0 Varia

10.0 Levée

Propositions

Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que l'ordre du jour soit le suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 Congrès

2.1 Retour Congrès

2.2 Prochain Congrès

3.0 Information et journal

3.1 Prochaine parution de l'Ultimatum

3.2 Plan de parution du matériel d'information

3.3 Argumentaire communications

4.0 Femmes

4.1 Parents-étudiants

4.2 Priorités à venir

5.0 Mobilisation

5.1 Plan d'action en cours

5.2 Plan d'action à venir

6.0 Recherches et affaires académiques

6.1 Recherches été

6.2 Priorités à venir

7.0 Formation

7.1 Camp de formation

7.2 Collaborations extérieures

8.0 Conseils régionaux

8.1 CRAALLL

8.2 MASSE

8.3 CRAM

9.0 Prochaine réunion

10.0 Varia

11.0 Levée

Congrès

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que se tienne une plénière de 20 minutes dans le sous-point « 2.1 Retour Congrès » sur les orientations à dégager du Congrès pour le travail des Comités et Conseils.

2. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que soit tenue une plénière de 30 minutes dans le sous-point « 2.2 Congrès » sur les finances de la coalition.

Information et journal

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que se tienne une plénière de 15 minutes dans le sous-point « 3.3 Argumentaire communications » sur les éléments de base de l'argumentaire concernant la grève en tant que moyen d'action pour construire la société.

Que cette plénière soit axée sur les concepts à mettre de l'avant au niveau des actions, du matériel d'information et du discours public.

2. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que se tienne une plénière de 15 minutes dans le sous-point « 3.3 Argumentaire communications » sur les éléments de base de l'argumentaire concernant les possibilités concrètes de réalisation de nos revendications;

Que cette plénière soit axée sur les concepts à mettre de l'avant au niveau des actions, du matériel d'information et du discours public.

3. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que se tienne une plénière de 15 minutes dans le sous-point « 3.3 Argumentaire communications » sur les éléments de base de l'argumentaire concernant la critique des fédérations étudiantes.

Que cette plénière soit axée sur les concepts à mettre de l'avant au niveau des actions, du matériel d'information et du discours public.

Autre

1. Le Conseil exécutif propose au Conseil de Coordination que Marc-André Faucher se voie confier les tâches de Secrétaire général du Conseil de Coordination, à l'exception de la dernière consistant à être le délégué du Conseil de coordination au Congrès.